

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉTUDES CORSES – 9.VIII.17 – CORTE

Présents : M. CASTA, J.-P. COLOMBANI, J.-Y. COPPOLANI, B. DELMAS, M.-C. DELMAS-BARTOLI, D. DEVAUX, A. FRANZINI, S. GREGORI, P.-C. GIANZILY, J. GUEDJ, J. MARTINETTI, N. MATTEI, A. MEISTERSHEIM, J. MORELLI, S. OTTAVI, J.-P. PELLEGRINETTI, C. PERI, V. PROFIZI, G. RAVIS-GIORDANI, P. RICCIARDI, A. ROVERE.

Pouvoirs : F. BERETTI, M. CINI, M. GIACOMO-MARCELLESI, C. HERGOTT, J.-M. MAC ERLEAN, N. PINZUTI, F. RICCIARDI, P. SANTONI, A. VENTURINI

30 adhérents sur 45 étant présents, l'Assemblée générale peut débiter à 10 h 15.

Le directeur de la publication, Jean-Paul PELLEGRINETTI, commence par présenter deux nouveaux venus qui rejoignent l'équipe : Pierre RICARDI, ancien directeur des finances de l'Université de Nice, et Vanina PROFIZI, professeur agrégée, qui enseigne l'histoire en classes préparatoires au Lycée de Bastia, ainsi qu'à l'IEP de Paris, et a soutenu une thèse intitulée *De l'île à l'Empire : colonisation et construction de l'identité nationale : les Corses, la nation et l'empire colonial français XIX^e-XX^e siècles*, en 2011, à l'EHESS.

- BILAN ÉDITORIAL

Le directeur de publication présente le dernier numéro paru (n° 78) sur « Corse et Toscane aux époques moderne et contemporaine ». Le n° 79, qui rassemblera des Varia, partira chez Albiana fin août. Le numéro a pris plus de temps que prévu car les expertises d'articles ont été parfois longues à parvenir.

Jean-Paul PELLEGRINETTI rappelle la situation fort délicate à laquelle est confrontée la revue *Études corses* : le constat n'est pas neuf – et concerne l'ensemble des revues à vocation régionale – mais s'amplifie ; il devient de plus en plus difficile d'obtenir des articles, en raison d'une pénurie d'étudiants travaillant sur le domaine corse. Se pose de nouveau la question des relations avec l'Université de Corte, vers laquelle il conviendrait de se tourner. *Études corses* souffre en outre de l'absence de colloques et de journée d'études dont elle aurait pu constituer le débouché naturel de publication ; cela s'explique par un manque de moyens. Un appel à publication a pourtant été lancé sur différents portails de recherches (Calenda et l'Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche notamment) ; il n'a permis de recueillir que 4 propositions d'articles. Jean-Paul PELLEGRINETTI souligne l'importance de faire entrer de nouveaux textes, à dimension plus large (puisque la revue s'intitule désormais *Études corses et méditerranéennes*) ; les regards comparatistes seraient particulièrement bienvenus. Il serait bon que chacun s'y emploie et fasse ce minutieux travail auprès de ses connaissances susceptibles de travailler sur la Corse. Ange ROVERE, qui rappelle l'excellent travail mené par Antoine FRANZINI concernant les comptes-rendus, souhaiterait que celui-ci, qui connaît parfaitement les milieux universitaires italiens, soit chargé de prospecter en ce sens. Marco CINI pourrait aussi contribuer à cette entreprise. Antoine FRANZINI se dit prêt à contacter ses collègues italiens, mais préférerait s'en tenir aux époques médiévale et moderne, Jean-Paul PELLEGRINETTI assurant les recherches d'articles pour les périodes suivantes. L'ensemble des présents est unanime pour reconnaître qu'il n'est pas besoin de traduire les textes en italien, le lectorat de la revue étant parfaitement apte à le lire.

Malgré ces difficultés, il a été possible de rassembler 7 articles pour le numéro à paraître, ainsi que des comptes-rendus, adressés par Antoine FRANZINI.

Le n° double 80-81 constituera un hommage à Francis POMPONI, comme cela avait été acté lors de l'Assemblée générale de 2016. Y figureront des articles de cet historien dans des publications extérieures à la revue, rassemblés par Ange ROVERE et Christian PERI. Ces derniers ont déjà préparé le sommaire de ce numéro volumineux et le font circuler. Jérémy GUEDJ assurera la mise en page du numéro. Celui-ci a été financé intégralement par le Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC) de l'Université de Nice, auquel Francis POMPONI appartient pendant de nombreuses années. Ange ROVERE en profite pour appeler de ses vœux un numéro semblable en hommage à Georges RAVIS-GIORDANI.

Le n° 82 sera consacré à « La Corse et la IV^e République » – l'idée avait été lancée en 2016 – et coordonné par Ange ROVERE et Jérémy GUEDJ.

Le n° 83 portera quant à lui sur la guerre (au sens large) et la Corse. Coordinné par Jean-Paul PELLEGRINETTI et Sylvain GREGORI, il paraîtra en 2019-2020.

La revue dispose également des articles recueillis par Christian PERI à la suite des différentes journées d'études consacrées aux revues (principalement « Revues et réseaux » et « Femmes et revues »). Environ 5/6 textes sont attendus. Il est acté que le premier numéro abouti aura la priorité de la publication.

Cependant, le retard de publication ne peut toujours pas être résorbé. À raison de 3 063 € le numéro, il est impossible de publier davantage de numéros par an. Cette question est d'ailleurs évoquée par Marie-Claude DELMAS-BARTOLI : le maintien de la date de publication, malgré le retard, pose notamment problème concernant les comptes-rendus. Il arrive que la revue rende compte d'ouvrages publiés en 2015, dans une livraison supposément parue en 2014... La solution semble résider dans un changement de numérotation. Jean-Paul PELLEGRINETTI propose d'ailleurs la suppression, à partir du n° 80-81, du mois de publication, la revue passant désormais à un numéro double par an.

- n° 79 : datant de décembre 2014 théoriquement, paraîtra en décembre 2017.
- n° 80-81 sera daté 2015-2016.
- n° 82-83 sera daté 2017-2018.

Sylvain GREGORI en profite pour faire le point : le dernier abonnement concerne les numéros 78 et 79, celui de 2018 concernera donc le n° 80-81, celui de 2019 le n° 82-83.

Antoine FRANZINI soumet quant à lui la possibilité de publier un colloque de médiévistes, de l'Université de Corte, sous la direction de Vanina MARCHI et Jean-André CANCELLIERI. Une rencontre entre les représentants de la revue et les historiens de Corte est suggérée.

- BILAN FINANCIER

Sylvain GREGORI distribue un document de synthèse : seuls $\frac{3}{4}$ des abonnés de 2016 se sont réabonnés. Avec 100 abonnés par an, un autofinancement à 50 % serait possible. Il souligne également l'augmentation des frais de port, ce qui conduit à la proposition suivante : l'abonnement simple passerait à 30 €, l'abonnement avec soutien à 35 €, celui pour les collectivités atteignant 40 €. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les présents se prononcent également à l'unanimité en faveur d'un changement de banque, la Banque postale appliquant des frais plus importants que d'autres.

- ÉLECTION DU BUREAU

Sylvain GREGORI ne souhaite pas se représenter au poste de secrétaire général, en raison de nouvelles responsabilités et d'un surcroît de travail. Ange ROVERE se propose d'assurer l'intérim avec une équipe renforcée et plus jeune. Jean-Paul PELLEGRINETTI souhaite pour sa part que Didier REY conserve son poste de secrétaire général adjoint.

Ariane JURQUET se retire également du poste de trésorière. Est suggérée l'idée de la remplacer par Pierre RICARDI, secondé par Joëlle PADOVANIA comme trésorière adjointe.

Plusieurs voix rappellent la nécessité que le secrétaire général réside à Bastia pour assurer le suivi des abonnements. Le nom de Vanina PROFIZI s'impose pour la charge de secrétaire général adjoint.

Ange ROVERE sort ainsi du bureau ; Sébastien OTTAVI y entre, tandis que Sylvain GREGORI devient membre du Comité scientifique. Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.